ucanss | la sécurité sociale

Lettre d'information

LI0420

Paris,
le lundi 27 février 2012

Objet : formation professionnelle ; déclaration fiscale 2483 et tableau de bord de la formation professionnelle

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Comme l'année dernière, l'Ucanss compte sur le concours de tous les organismes du Régime général de Sécurité sociale -à l'exception des échelons régionaux du service médical et des organismes qui emploient moins de 10 salariés- pour l'établissement du tableau de bord de la formation professionnelle qui constitue désormais un outil privilégié d'observation et d'évaluation de la mise en œuvre dans notre branche des différents dispositifs d'accès à la formation.

Afin que vous disposiez en temps utile, ainsi que votre caisse nationale et les partenaires sociaux, d'indicateurs fiables sur l'effort de formation réalisé en 2011, je vous prie de bien vouloir nous adresser votre contribution au tableau de bord, le **5 avril** prochain, et enregistrer au plus tard le **3 mai** dans l'application mise à votre disposition par l'Ucanss la déclaration transmise à l'administration fiscale.

J'attire votre attention sur le fait que les urssaf devront enregistrer leur déclaration le **22 mars** au plus tard afin de permettre à la branche de s'acquitter d'une obligation conventionnelle.

Je vous remercie d'avance pour votre participation et vous prie, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, de bien vouloir agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Didier Malric

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Tableau de bord de la formation

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20